

# La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



*Technique*  
*Le sous-titrage*

*Association*  
*ADSM Montréal*

*Dossier*  
*Surdit *  
*et scolarit *

# Courrier des lecteurs



À chacun  
sa Caravelle

J'ai beaucoup apprécié l'article sur les ACA en vente libre (pour et contre) et la position du syndicat US des audioprothésistes (position pleine de bon sens).

□ **Vincent Jaunay**

Je ne suis pas en phase avec la conclusion de « France Télévision » d'Aline Ducasse et de Brice Meyer-Heine. À mon avis, si l'on veut suivre le fil d'une émission sous-titrée, il est impératif de condenser le texte et d'éliminer les mots inutiles, il n'est pas possible, en général, de suivre par écrit un texte dit oralement. Il faut aussi prendre en compte que nous devons aussi regarder, en plus des sous-titres, l'image. Ayant participé dès le début à la mise au point du procédé Antiope, il s'est avéré que la réduction des dialogues était impérative. Pour le s/titrage sur trois lignes avec le procédé Scrolling, ce n'est pas non plus facile, surtout pour des personnes âgées ou à la vue médiocre.

Vous regardez l'image, vous revenez aux sous-titres et vous ne savez plus sur quelle ligne porter votre regard. Pour émettre un réel jugement dans ce domaine, il serait bon de faire une enquête, à grande échelle, auprès des adhérents sourds. Une émission de télévision sous-titrée et la retransmission du Congrès du BUCODES sont deux choses différentes, même avec un texte condensé. Il faut réduire encore le texte afin de pouvoir suivre l'émission. Ex. : « Le chat Minou a mangé la souris noire. » remplacé par : « Chat mangé souris. » Je peux vous assurer que cet exemple je l'ai donné à des centaines d'adhérents qui venaient se plaindre de ne pas pouvoir suivre les sous-titres. À mon avis, toutes les émissions, dont celles où il y a beaucoup de dialogues, ne peuvent pas être

sous-titrées. D'autre part, à part quelques flashs entre la vision de l'image et les sous-titres, je voudrais bien que l'on m'explique comment peut-on lire sur les lèvres des acteurs, regarder les sous-titres et comprendre toutes les émissions confondues. Toutes les expériences de LL en vidéo ont toutes été négatives.

□ **Lucien Renaudeau**

Je regrette que les VF-ST ne soient en réalité pas du sous-titrage adapté pour les sourds/malentendants. C'est de la V.O. française sous-titrée. Le vrai ST pour sourds/malentendants c'est un bandeau noir qui rend une lecture rapide et aisée sans bande son.

□ **Vincent Jaunay**

## Indignation

Le 14 avril, TF1 a diffusé une soirée-débat sur la Constitution de l'U.E., à laquelle le président de la République participait. Même si ce n'est pas la campagne officielle sur le référendum, cette émission participe à l'information et à l'éclairage des français(es). Cette émission n'était pas sous-titrée. C'est une honte, une insulte à notre Démocratie.

□ **Vincent Jaunay**

## Une lettre de l'ANASSEN

Nos amis de l'Association nationale des sourds du Sénégal nous ont envoyé une grande lettre que, faute de place, nous sommes obligés de résumer. Cette lettre commence par une très jolie citation : « Les cœurs sont comme des graines, il faut y planter l'espoir. » Et je vous assure que nos amis ne manquent ni de cœur ni d'espoir, car il en faut beaucoup pour gérer une association regroupant onze sections régionales, dans un pays où les moyens de transport et de communication sont encore très

insuffisants ! Dans les régions éloignées de Dakar, les sourds ne disposent pas d'écoles spécialisées et sont souvent condamnés à l'analphabétisme. Dans ces régions éloignées, il est très difficile de trouver un médecin ORL, et encore plus un audioprothésiste ou un orthophoniste. L'ANASSEN a donc un énorme travail à faire pour que le sort des déficients auditifs soit pris en considération. Des projets d'action ont été lancés dans les domaines de l'accessibilité, de l'emploi et de la réadaptation.

Pour l'accessibilité, des démarches ont été entreprises auprès du ministre de la Communication afin d'obtenir un début de sous-titrage des émissions à la télévision.

Pour l'emploi, l'ANASSEN revendique l'insertion professionnelle des sourds dans la fonction publique, dont ils sont actuellement écartés parce que les concours d'entrée ne sont absolument pas adaptés à leur cas.

Pour la réadaptation, l'ANASSEN voudrait développer l'apprentissage de la lecture labiale, à peu près inexistant à l'heure actuelle, et qui serait d'autant plus utile que les appareils auditifs sont rares ou mal réglés.

Nous adressons à nos collègues du Sénégal tous nos encouragements et nos souhaits de réussite. Un projet de camp de vacances pour sourds au Sénégal, en bordure de mer, pourrait voir le jour en 2006. Certains de nos adhérents sont d'ores et déjà intéressés.

□ **René Cottin**

À noter que le secrétaire général de l'ANASSEN, Cheikh Ndiaye, est un poète, grand ami des Arts, réputé dans son pays, et son livre « H21 » a déjà reçu des prix. Il recherche actuellement un éditeur.



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE**

*études et applications*

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire  
n°171 • Juin 2005

<b>Courrier des lecteurs</b>	2
<b>Vie associative</b>	
Visite à notre cousine de Montréal	4
L'assemblée générale de l'ARDSS	5
<b>Dossier</b>	
Surdité et vie scolaire	
Témoignage de Peggy	6
Bilinguisme	8
Témoignage de Manuella	9
<b>Technique</b>	
Le sous-titrage à la télévision des Pays-Bas	10
<b>Voyage</b>	
Malte	12
<b>Témoignage</b>	
Je ne savais pas	14
Harcèlement moral	15
<b>Culture</b>	
Ray	16
Terre et cendres	16
<b>Brèves</b>	17
Sorties de l'ARDDs	18
Poule de salon	19

# Amis lecteur...

Le 21 mai 2005 a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'ARDDs au cours de laquelle rapports moral et financier ont été approuvés et un nouveau conseil d'administration élu. Suite à l'envoi séparé des documents préalables que nous avons initié cette année, nous avons eu beaucoup plus de votants que les années précédentes : 257 contre environ 180 en 2003. C'est une procédure qui a donc fait la preuve de son efficacité et que nous tenterons de réitérer aux prochaines assemblées générales.

Beaucoup d'entre vous m'ont fait le plaisir et l'honneur de me témoigner leur confiance ; je ne m'y attendais pas du tout et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai accepté le poste de présidente de l'ARDDs. Qu'il est intimidant de succéder ainsi à un président aussi charismatique que René Cottin qui avait déjà participé à la petite enfance de l'ARDDs dans les années 70 et qui a un illustre passé associatif sourd derrière lui ! René nous lègue cette année une ARDDs plutôt en bonne santé avec près de 600 adhérents et cinq sections régionales dans toute la France, *La Caravelle* est éditée à près de 1000 exemplaires. Une association vénérable qui est née pratiquement en même temps que moi (il y a trente-cinq ans) dont il va falloir se montrer à peu près digne.

Si j'ai accepté cette fonction, c'est aussi parce que je sais que je vais pouvoir compter sur le soutien et l'appui du nouveau conseil d'administration que vous venez d'élire. Un conseil d'administration prometteur et solide qui ne comprend pas moins de trois anciens présidents, de fidèles administrateurs expérimentés qui œuvrent pour notre cause depuis de nombreuses années et quelques petits nouveaux eux aussi très motivés. Les principales sections et activités de l'ARDDs semblent également bien en main. Gageons qu'elles continueront à bien fonctionner sous la houlette de leur responsable respectif.

☐ **Aline Ducasse**

### Les membres du nouveau conseil d'administration :

Geneviève Alliot	<i>Trésorière adjointe</i>
Ghislaine Blaser	<i>Trésorière</i>
Anne-Marie Choupin	<i>Vice-présidente</i>
René Cottin	
Aline Ducasse	<i>Présidente</i>
Thierry Fresse	
Nicole Hameau	<i>Vice-présidente</i>
Jean-Pierre Loviat	<i>Secrétaire général</i>
Brice Meyer-Heine	<i>Rédacteur en chef</i>
Lucien Renaudeau	<i>Secrétaire général adjoint</i>
Annie Rivoal	

### Dessins et crédits photos

René Cottin, Wim Gerberck, Nicole Hameau.

*La Caravelle*  
est une publication trimestrielle de l'ARDDs  
75, rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris  
Tél. 01 46 42 50 32  
Ce numéro a été tiré à 1000 exemplaires  
**Directeur de la publication :**  
René Cottin  
**Rédacteur en chef :**  
Brice Meyer-Heine  
**Collaborateurs :**  
Anne-Marie Choupin, Aline Ducasse,  
Béatrice Labey, Corentine, Nicole Hameau,  
Marie-Claude Heydemann, Madeleine,  
Huguette Le Corre, Manuella Lefèvre,  
Peggy Mathieu, Catherine Sermage,  
Gustave Fegel, Dominique Labat, Vincent  
Jaunay, René Cottin, Lucien Renaudeau  
**Correcteur :** Daniel Fontaine  
**Mise en page - Impression :**  
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs  
16, passage de l'industrie 92130 Issy-les-Mlx  
Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net  
Commission paritaire : 0606 G 84996  
ISSN : 1154-3655

# Visite à notre cousine de Montréal

**En prévision d'une visite privée d'une dizaine de jours chez des amis à Montréal, j'avais contacté, par Internet, avant mon départ, l'association des devenus-sourds et malentendants du Québec (ADSMQ). Cette association, fondée en 1982, défend les droits des personnes malentendantes et vise à améliorer leur qualité de vie. Son président, Michel Nadeau, m'avait aimablement invitée à me joindre à une séance de pratique de la lecture labiale dans les locaux de l'association, le mardi 29 mars de 11h à 13h.**

Me voilà donc, le jour dit, à la recherche de l'association dans un grand bâtiment au style imposant, appelé Centre 7400. Il abritait autrefois une école pour les jeunes sourds, tenue par les clercs de Saint-Viateur. Aujourd'hui, il est devenu à la fois un centre hôtelier et d'accueil de congrès, et un lieu de location pour des associations. L'ADSMQ loue un bureau et une grande salle polyvalente au sous-sol du bâtiment.

J'y suis chaleureusement accueillie par Solange Ouellette, vice-présidente de l'association et animatrice de séances de pratique de la lecture labiale. Après échange de quelques paroles de bienvenue et d'informations sur la séance à laquelle je vais assister, je prends place parmi les membres de l'association présents sur une des chaises disposées en cercle, et la séance commence.



Solange introduit la séance en annonçant au groupe d'une belle voix chantante : « *Nous avons de la belle visite de France !* ». Et chacun se présente. Pour me montrer le type d'exercices qu'elle fait faire au groupe, elle me demande de redonner les prénoms que je viens d'en-

tendre. Aïe, je suis prise au dépourvu et je n'arrive à donner que les deux derniers ! Solange m'avait pourtant expliqué, avant la séance, l'importance qu'ils accordent au développement de l'attention chez les pratiquants de la lecture labiale. Solange parle des week-ends de pratique ouverts à tous.

Elle distribue au groupe une plaquette éditée par l'ADSMQ appelée « *Bottin des salles équipées d'un système d'aide à l'audition* », qui doit permettre aux membres de l'association d'identifier les salles où ils pourront entendre correctement une pièce de théâtre, un film ou un concert. Enfin, Solange présente la requête de Magali Mercier, étudiante française, pour 4 mois à Montréal, en stage de DEA d'anthropologie à l'UQAM, qui étudie le vécu des malentendants et suit toutes les activités de l'ADSMQ : elle aimerait conduire des entretiens individuels avec des membres de l'association.

Durant la première partie de la séance, les participants se répartissent en trois groupes de 5 à 7 personnes pour pratiquer la lecture et je reste avec Solange, les autres groupes étant chacun confié à une « *capitaine* », responsable du travail du groupe.

**En petit cercle, les pratiquants doivent échanger sur un**



**thème donné, mais sans bruit :** ils doivent parler sans émettre de son, articuler suffisamment pour que les autres puissent lire sur leurs lèvres, comprendre et répéter ce qui a été dit. Tous ont déjà pris des leçons de lecture labiale individuelles auprès d'orthophonistes. Je ne comprends évidemment rien à ce que disent les autres, mais les autres aussi ont du mal à me comprendre. On finit même par m'écrire sur un papier la question qui m'est posée au sujet d'une émission télé pour malentendants en France (dont j'ignore l'existence !). Ou alors, une participante soulève mes cheveux pour savoir si je suis appareillée ! Solange dit que la difficulté à me comprendre vient de... mon accent. Ça alors, je n'aurais jamais pensé que j'avais un accent en n'émettant pas de son et que la lecture labiale du français québécois doit différer de celle du français parisien ! La petite pause café qui suit est bienvenue pour pouvoir discuter plus normalement. Magali me dit

son émerveillement devant les possibilités offertes aux malentendants au Québec, comparé à ce qu'elle a connu à Lyon lors de son stage de maîtrise sur le même sujet. Elle me parle, en particulier, de l'Institut Raymond-Dewar qui prend en charge les malentendants dans leur globalité (Centre métropolitain de réadaptation spécialisé et surspécialisé en surdit  et en communication). Puis Solange r unit le groupe complet (qui compte maintenant 19 personnes dont seulement 3 messieurs), pour la deuxi me partie consistant en un exercice de d veloppement de l'attention. Des participants sortent chacun leur tour et doivent modifier quelques d tails de leur tenue. Manches relev es, bijou ayant chang  de bras, chaussures ayant chang  de pied, veste d boutonn e..., tout est bon pour modifier son apparence.  videmment, l'heure passant, l'exp rience suppl e l'attention pour trouver plus vite les d tails chang s.

  13 heures, les participants qui restent assemblent des tables au centre de la pi ce pour un pique-nique pris en commun. Nous  changeons pendant le repas sur le c t  des aides techniques. Je me rends compte que les Qu b cois ne sont gu re

mieux lotis que les Franais et qu'ils trouvent aussi leurs appareils trop chers (de 750   2500 dollars, soit au cours actuel environ 450   1500 euros).

Le repas est suivi d'une s ance de pratique de danse en ligne sous la direction du chor graphe Pierre Marcouiller. Mais je vais discuter avec Solange dans le bureau. L'association organise le samedi soir qui vient une f te « *la magie du printemps* » (avec repas   18 h, car on d ne t t au Qu bec) et deux b n voles membres du conseil d'administration, Louise Abel (secr taire) et C line Tremblay (tr sori re), s'activent   sa pr paration. Je suis invit e   m'y rendre, mais je ne pourrai pas du fait d'engagement ant rieur de mes h tes. C'est dommage, et, en plus, j'aurais bien aim  savoir ce qu'est la « trempette » annonc e dans le menu...

Solange m'explique que les s ances du mardi font partie d'une session bi-annuelle de 10 rencontres,   raison d'une par semaine, et qu'aujourd'hui se d roulait la 4<sup>e</sup> de la s rie se d roulant du d but mars   la mi-mai (une autre session a lieu   l'automne de septembre   mi-novembre). Elle anime elle-m me certaines s ances, alors que d'autres le sont par des

audiologistes ou des orthophonistes. Nous  changeons nos revues. Elle conna t tr s bien *La Caravelle*, dont j'ai apport  les 3 derniers num ros, et elle me donne des num ros de « Sourdine » qui para t 6 fois par an. Elle me montre le casier marqu  « *Caravelle* », cens  contenir les num ros reus : vide ! Notre revue a du succ s et les membres de l'association oublient de la rapporter. Solange me montre comment elle se sert du t l phone du bureau (en le reliant au bo tier qu'elle porte   la ceinture pour son implant cochl aire) et du t l scripteur. Elle se d brouille si bien que je n'avais m me pas pens  jusqu'l  qu'elle est elle-m me malentendante !

Je repars enchant e de ma visite avec l'impression d'une association tr s dynamique. Solange m'a d'ailleurs montr  la liste des b n voles qui font tourner l'association et qui permettent un accueil chaque apr s-midi, du mardi au vendredi dans les locaux de l'association, plus d'une cinquantaine !

Un exemple   suivre...

□ Marie-Claude Heydemann

<http://www3.sympatico.ca/adsmq/assoc/>

## L'assemblée g n rale de l'ARDDS

L'assembl e g n rale annuelle de l'ARDDS a eu lieu le 21/05/05 au si ge parisien, rue Alexandre-Dumas et comme chaque ann e plus de cent adh rents, dont certains venaient de province y ont assist . Le pr sident nous a soumis tout d'abord le **rapport moral de l'activit  2004** en laissant le soin   chaque responsable de pr senter lui-m me le domaine dont il s'occupe : *La Caravelle*, le site Internet, les stages annuels de lecture labiale, l'aide au tiers-monde, les actions de repr sentation de l'ARDDS avec le BUCODES et l'UNISDA ; voil  pour

les activit s nationales.   propos des activit s de la section parisienne, ont  t   voqu s l'accueil et les cours de lecture labiale du jeudi, les sorties culturelles, les r unions amicales du Bd des Batignolles.

Chacun des responsables des sections r gionales de l'ARDDS est ensuite venu exposer le rapport moral et les activit s de sa section. Puis les projets pour 2005 ont  t  abord s et le **rapport financier 2004** a  t  pr sent . Les deux rapports ont  t  d mument valid s par les membres pr sents. Apr s une

petite pause conviviale autour d'un pot, une assembl e g n rale extraordinaire a eu lieu et elle a  t  l'occasion de proc der   une modification des statuts (dont certains points d'ailleurs seront   revoir, le nouveau Conseil d'administration s'y attellera).

Cette assembl e a  t  l'occasion de l' lection d'un nouveau conseil d'administration, la majorit  des bulletins nous  tant parvenus-e par courrier, le d pouillement a  t  effectu  au cours de l'apr s-midi.

□ Aline Ducasse

# Surdit  et vie scolaire

## T moignage de Peggy

*Je suis une jeune femme de 26 ans, malentendante depuis l' ge de 6 ans et demi, atteinte de la maladie de M ni re. Je suis pass e par tous les degr s de la surdit  : surdit  partielle et l g re, surdit  s v re, puis profonde. Cette gradation vers une surdit  totale s'est r v l e progressivement, ce qui m'a permis d'effectuer une scolarit  normale en milieu ordinaire. Aujourd'hui fraîchement sortie de la facult  de Droit de Montpellier apr s deux dipl mes de troisi me cycle, je suis aujourd'hui D l gu e   la Tutelle aupr s de l'Association Tut laire Saint-Jean-de-Malte dans le 19<sup>e</sup> arrondissement parisien.*

### L'enfance et les d buts scolaires

L'enfance, terre de l'innocence et de la vuln rabilit  est un passage oblig  mais de courte dur e pour qui est pourvu d'un handicap. J'ai tr s vite senti ma diff rence au milieu de tous ces enfants scolaris s en milieu ordinaire, qui n'avaient pas autant d'efforts   fournir en classe pour suivre le programme scolaire ou pour se faire accepter par autrui. Difficile de me faire des amis, affubl e d'une proth se auditive   l'oreille droite. J' tais l'objet de maintes railleries et quolibets, lesquels n' taient en r alit  qu'un moyen d'exprimer le rejet de l'anormalit  et la peur de ce que l'on ne conna t pas.

**Les enfants me volaient ce qui n' tait que symbole de ma diff rence par rapport   eux :** mon appareil auditif pour le mettre dans la cuvette des toilettes et tirer la chasse d'eau. Pensaient-ils ainsi att nuer mon handicap ?  ter le para tre n'enl ve rien   l' tre ! Un appareil auditif en remplace un autre et ma surdit  subsistait. Ma personnalit  s'est r v l e au contact de cette premi re socialisation difficile, plus r serv e face   l'opinion d'autrui et sa m chancet . Que de souffrances aussi endur es   cause du regard d'autrui... « *L'enfer c'est les autres* » disait J.-P. Sartre...

rien n'est plus vrai, mes camarades de jeux en culottes courtes, mais  galement les adultes et plus sp cifiquement les instituteurs qui ne savaient pas appr hender mon handicap.

### Le coll ge

Le coll ge public et l'adolescence ont renforc  ce refus de la diff rence et la m connaissance du handicap.

En troisi me j'avais des difficult s avec les chiffres et les th or mes et manque de pot, mon professeur de math matique  tait mon professeur principal ! D s le d but cet homme s'est av r  handiphobe et n'a pas manqu  de dire   mes parents que c' tait une perte de temps et d'argent que de m' duquer ! De ne pas persister dans mon  ducation, de me mettre dans un centre sp cialis  et de m'y laisser !

J'ai su bien des ann es plus tard que cet homme avait un enfant attard  mental profond en institution. Sans doute ce professeur faisait-il un amalgame entre le handicap mental et le handicap physique et sensoriel et que le fait que mes parents le suivent dans ses convictions aurait ent rin  ses r solutions vis- -vis du handicap et sa relation avec son enfant handicap .

Quel bonheur que mes parents ne l'aient pas  coute  lui mais m'aient  coute  moi !

- « *Que veux-tu faire plus tard,*

*Peggy ?* », m'ont-ils demand 

- « *Je veux continuer mes  tudes et aller   l'universit   tudier le Droit !* »

- « *Alors tu iras   l'universit  !* »

Mes parents m'ont ensuite inscrite dans un lyc e priv , ce qui a grandement facilit  mon cursus d' tudes secondaires. Dans cet  tablissement dans lequel l'on pr nait l'amour de Dieu et de son prochain, j'ai pu  voluer et m' panouir. La tol rance  tait de rigueur, l'entraide et le soutien  galement ! Si j'avais su que je serais reconnue comme  tant un individu   part enti re dans le priv  j'y aurais fait mes  tudes primaires !

Et c'est ainsi que j'ai pu cheminer all grement jusqu'  l'entr e en universit .

### Les  tudes sup rieures

J'ai choisi la ville de Montpellier pour faire mes  tudes sup rieures en sachant qu'elles me seraient facilit es gr ce au concours d'une association : l'ARIEDA. Cette association a  t  fond e par des parents d'enfants d ficients auditifs qui s'inqui taient de la scolarit  de leur enfant en milieu ordinaire. Elle m'a apport  un soutien consid rable par la mise   disposition d'un preneur de notes   la facult  et le suivi p dagogique par le tutorat universitaire. Elle m'a  galement financ  une carte de photocopie dans la mesure o  l'association n'avait pas assez de

fonds pour me permettre d'avoir avec moi le preneur de notes à tous les cours (3 cours sur 7).

Mais ces dispositifs, s'ils étaient conséquents, n'étaient cependant pas suffisants. Déjà, les personnes désireuses de devenir preneuses de notes étaient rares. Ensuite, il fallait que je puisse relire parfaitement les notes prises par cette personne et évidemment que celle-ci sache prendre les notes.

De même, en dehors des heures de cours, où je bénéficiais du preneur de notes, il me fallait m'entendre avec une personne qui accepte de me prêter ses notes ou qui accepte que je recopie sur elle pendant les cours. Qui accepte aussi de m'expliquer ses abréviations. Car un étudiant est obligé d'écrire en abrégé, avec des « *hiéroglyphes* » pour avoir une chance de prendre l'intégralité de son cours... D'autres difficultés peuvent également subvenir devant le refus des professeurs de vous passer leurs cours photocopiés.

J'ai ainsi connu mes premières années de galère à la faculté avant de pouvoir me constituer un réseau d'amis mais devant les difficultés, j'ai eu la chance de ne jamais faiblir. J'avais déjà parcouru tant de chemin ! Mon handicap n'en a jamais vraiment été un pour moi, ce fut plutôt un moteur qui me poussait à avancer.

J'ai connu d'autres déboires, lorsque j'ai fait part de mes projets professionnels.

Certaines personnes que l'on pense éclairées peuvent casser une vocation par un avis contraire à vos aspirations. Quand j'ai commencé à étudier le droit, j'avais la volonté de devenir notaire. J'ai donc fait un DEUG de droit puis une licence de droit à dominante privée. Puis à l'heure où je devais choisir entre effectuer une maîtrise de droit privé ou une maîtrise de droit public, je suis allée consulter ce que je pensais être de futurs confrères. Mal m'en a pris ! Ceux-ci ont manifesté une réserve évidente face à mon handicap. Je ne pou-

vais devenir notaire vu que cette profession demandait à négocier souvent par téléphone.

**Alors pensant que cette profession ne m'était pas destinée, je me suis inscrite dans une filière radicalement opposée à celle que j'aspirais :** le droit public. J'ai effectué une maîtrise de droit public puis un DEA de droit public général approfondi.

Ensuite, je me suis rendu compte qu'absolument rien ne m'empêchait de faire du droit privé et je me suis inscrite en DESS droit des établissements de santé qui est une discipline à la charnière du droit public et du droit privé. Je pense aujourd'hui que si les notaires que j'avais questionnés jadis, sur une éventuelle carrière dans le notariat, m'ont incitée à n'en rien faire, c'est parce qu'ils pensaient qu'avoir une consœur handicapée dans la profession, dévaloriserait celle-ci.

À la fin de mon DESS Droit des Établissements de Santé, j'ai été convoquée par une commission universitaire qui m'a demandé si j'avais éprouvé des difficultés pendant mes études universitaires. C'était bien le moment de s'en soucier !!!

Peut-être que les solutions que j'ai pu proposer pourront aider d'autres étudiants déficients auditifs, du moins je l'espère ! Il serait bon que l'université se mobilise réellement et utilise le matériel existant et qui dort dans des placards, tels les ordinateurs portables qui branchés à des projecteurs pourraient faciliter la compréhension de l'étudiant sourd pendant le cours. Ce que j'ai pu m'ennuyer pendant les cours magistraux où même assise au premier rang de l'amphithéâtre, je ne pouvais lire sur les lèvres du maître de conférence assis bien trop loin de ma perception visuelle !

Il serait également souhaitable qu'une bourse soit mise en place pour les étudiants handicapés afin de pallier les déboursments engagés pour essayer de

substituer le manque d'information donné en cours. Je devais acheter 3, 4 bouquins de cours différents pour essayer d'avoir l'intégralité d'un seul cours !

Il serait également préférable que l'AGEFIPH revienne sur sa décision de couper les subventions accordées jusqu'ici aux associations comme l'ARIEDA. Comment donner une chance, l'égalité des chances à ces étudiants handicapés sans instaurer des mesures de discrimination positive ??? !!!!

### La recherche du travail

Une fois sorti de faculté, le monde du travail est difficile pour tout un chacun mais davantage pour qui est pourvu d'un handicap. Car là encore, les discriminations des employeurs face à des personnes en recherche d'emploi sont réelles. Espérons que la nouvelle loi sur la citoyenneté et l'égalité des chances apportera une meilleure intégration professionnelle des personnes handicapées.

Déjà pour arriver à obtenir un entretien d'embauche quand l'on mentionne sur le CV que l'on est reconnu comme étant travailleur handicapé par la COTOREP, on s'expose à n'en décrocher aucun. Sur Montpellier je n'ai obtenu aucun entretien d'embauche. J'ai donc modifié mon CV et là, j'ai pu me présenter auprès de certaines entreprises.

Le 25 janvier 2005, je me suis rendue à Paris en vue d'un entretien auprès de l'UDAF 93 qui recrutait deux délégués à la tutelle pour un CDI et un CDD. Le 28 janvier on m'apprend que l'on m'offre le CDI et que ma prise de fonction sera le 1<sup>er</sup> février. J'ai donc déménagé en un rien de temps pour finalement me retrouver en fin de période d'essai le 4 février pour cause... de handicap ! Il est aberrant que les personnes qui m'avaient jugée apte à pourvoir un tel poste me licencient pour une cause dont ils connaissaient la nature et la teneur et dont le motif est fortement discriminatoire et passible

de poursuite devant la juridiction prud'homale !

J'ai eu la chance de retrouver un emploi à la mi-février auprès de l'association tutélaire Saint-Jean-de-Malte, pour un poste similaire. Pourtant, j'ai la même difficulté à tenir une permanence téléphonique le mercredi matin, mais ma chance résida dans l'esprit de tolérance et d'ouverture de mes employeurs. Ceux-ci ont accepté les solutions que je leur proposais afin de pallier ma déficience auditive. Ils ont fait des démarches avec moi, acheté

un téléphone spécifique, accepté que j'ai une assistante téléphonique avec moi lors de ma permanence, cherché des solutions adaptées, trouvé les bons interlocuteurs. C'est ainsi qu'on a pu se tourner vers l'association parisienne ARIS qui a mis à ma disposition la personne qui m'assiste avec un dispositif efficace : deux ordinateurs reliés entre eux par un câble. Mon assistante me retranscrit fidèlement les dires de mon interlocuteur téléphonique et tape tellement vite qu'il existe un faible

décalage entre la question de mon interlocuteur et la réponse apportée par mes soins. Et j'ai pu décrocher, par ce fabuleux réseau de coordination, mon CDD après la période d'essai !

Cela me laisse à penser que si l'on possède une motivation assez forte pour trouver une solution adaptée, une personne handicapée pourrait valablement exercer le métier qu'elle s'est choisi !

□ Peggy Mathieu

## Bilinguisme

**Une chance de développement intellectuel. Pourquoi avoir peur du bilinguisme ?**

**Bilingue veut dire :** « *Qui est en deux langues* » ou « *qui use couramment de deux langues* ». « *Le bilinguisme est la qualité d'un individu ou d'une population bilingue possédant deux langues, pouvant alors communiquer en deux langues* », comme le propose le dictionnaire.

En ne se référant pas à ces sens précis, peut naître une incompréhension. Pour les uns, la langue des signes peut être, dans son apprentissage ou sa pratique, vue comme un évitement de l'acquisition et du développement du français. Pour les autres, la transmission du savoir en français, par l'écrit ou l'oral, peut signifier une forme de rejet de toute référence à la langue des signes française.

**Pourtant, se servir couramment de deux langues, ou s'aider, pour atteindre ce but, d'une langue qui a été privilégiée dans les relations de communication ou d'apprentissage :** pourquoi pas, si le but est bien de développer deux langues. Cependant l'itinéraire linguistique ne consiste-t-il pas ici à passer d'une langue à l'autre et à découvrir que toute traduction n'est pas un simple mot à mot, mais bien plutôt l'expression de la capacité

de l'homme à signifier ses sensations, ses ressentis, ses émotions, ses sentiments, ses pensées, ses réflexions ?

Ainsi peut-il aller du plus concret au plus abstrait, comme de la simple observation de la nature à la pensée scientifique, ou de l'expérience à la réflexion qu'on peut en tirer.

Proposer à des élèves qui la pratiquent déjà plus ou moins, ou pas du tout, un enseignement de la LSF dans une structure éducative où la priorité est donnée à l'oral et à l'écrit dans l'apprentissage en langue française, pourrait apparaître contradictoire, et pourtant il n'en est rien. En effet toute référence au fonctionnement des langues, qu'elles soient étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand), ou LSF, ou française, permet de développer l'activité intellectuelle, la capacité à former des concepts, la comparaison entre les manières de dire, les situations ou les savoirs.

**Par ailleurs, la particularité de la LSF - le fait qu'elle soit spatiale et non sonore - peut permettre des prises de conscience de ce qui, pour certains élèves, représente**

**une difficulté d'acquisition de la grammaire, de la syntaxe :** pronoms personnels, temps. Les verbes directionnels, en LSF, avec leur capacité à rendre visibles des relations, ou les gestes avec même signe renvoyant à différents sens selon l'expression du visage, ou encore des faux amis en anglais, comme *actually*, signifiant vraiment, sont traduits dans l'espace par un signe différent de celui qui veut dire actuellement en français, *now* en anglais. La LSF, bien construite, évite ce qui risque d'être pour certains un bricolage de signes, et le français, par similitude ou différence, pourrait n'en être que mieux acquis. On a là une variation de la fonction symbolique, celle qui permet aux hommes de produire du langage sous plusieurs formes. Toute réflexion aujourd'hui sur la pertinence d'un enseignement des langues étrangères et de la langue des signes ainsi que du français ne peut qu'être source de richesse pour l'enfant et l'adolescent quant à la prise de conscience de son aptitude à signifier.

□ Béatrice Labey

Professeure de philosophie et intervenante en pédagogie au lycée Morvan.



# Témoignage de Manuella

**Depuis 1978, je suis institutrice en milieu rural : exerçant tour à tour en CP, en classe unique (6 cours à la fois !), en CM et enfin en Petite Section de maternelle.**

**En 1995, j'apprends que je souffre d'une maladie neurologique, rare, qui atteint en particulier les 2 nerfs auditifs.**

Très vite, je suis hospitalisée, puis orientée vers un traitement... De ces quelques semaines je ressors, consciente d'une surdit  certainement profonde,   venir. Je suis mise en « *congé longue maladie* ». par les m decins. Pour reprendre une classe, le comit  m dical d partemental doit statuer. Et refuse mon retour. Dans le 1<sup>er</sup> degr  (enseignement primaire), les enseignants ont en charge la s curit  de leurs  l ves : la malentendance de l'enseignant peut constituer un risque pour ses  l ves.   ce moment-l , je n'ai pas encore perdu beaucoup d'audition. Heureusement, mon m decin milite par ailleurs pour l'int gration des handicap s, il m'encourage   faire appel de la d cision du comit  m dical et se d place pour plaider ma cause. Je r int gre donc ma classe de petits (2   4 ans)   la rentr e. Tr s vite, je suis appareill e. La premi re oreille trait e perdra quasi compl tement les r alit s sonores dans les 2 ans.

Et l'adaptation des uns et des autres se fait lentement, mais s rement. Je n'ai jamais cach  aux parents, aux  l ves ce qui m'arrivait (habitant un village, c' tait impossible !). Et puis mettre les gens au courant, c'est aussi leur permettre d'adopter une attitude positive. Les petits, qui ont souvent des difficult s   prononcer, apprenaient vite   se tourner vers moi,   r p ter (« *Excuse-moi, tu sais cette oreille n'entend pas bien, alors r p te, en me regardant !* ») et  taient ainsi amen s   progresser dans leur  locution et articulaient davantage. Souvent, ils me demandaient : « *Alors ton appareil, faut parler o  ?* » et ils relevaient mes cheveux pour

regarder... Ayant une section de petits, j'avais fr quemment la pr sence de l'ATSEM (Assistante territoriale sp cialis e des  coles maternelles) dans la classe. Elle a  t  une aide extraordinaire, sachant compl ter, renvoyer les enfants vers moi, sans jamais m ler les r les. J'ai tr s vite appris   compenser mon d ficit auditif par une surveillance accrue : sans en prendre conscience, j'avais une photographie instantan e de qui  tait o ... Chez les petits, les enfants se d placent, suivent plusieurs activit s diff rentes   la suite..., ce qui entra ne d placements, bruits... Une organisation diff rente s' tait mise en place... Puis, je suis devenue directrice de l' cole. Pour cela, nous devons suivre un stage de plusieurs semaines   l'IUFM\* Nous  tions nombreux, souvent en assembl e... J'ai annonc , d s le d part, mes probl mes de malentendante et j'ai pu « *choisir* » une place qui me permette de mieux entendre, de participer. Par la suite, j'ai particip    des groupes de r flexion p dagogique, assist    des conf rences... Je crois qu'  l' poque je remplissais pleinement ma t che d'enseignante, prenais en compte mes difficult s d'audition, mais je parvenais   une bonne adaptation.

Malheureusement, la deuxi me oreille a  t ,   son tour, atteinte. En trois mois, je ne comprenais plus les parents dans le brouhaha de l'accueil, les discussions de mes coll gues en cour de r cr ation.... Je suis pass e de la malentendance supportable, compatible avec une vie sociale « *anim e* », au d but de la surdit  profonde..., sans parler de l'angoisse de la

maladie, de l' tat d pressif... J'ai  t  de nouveau mise en cong  longue maladie, mais cette fois, je n'ai pas fait appel pour retourner devant une classe. Depuis l'ann e derni re, je suis en r adaptation au CNED, Centre National d'Enseignement   Distance. Je corrige des devoirs d' l ves chez moi.   pr sent, je suis aussi devenue sourde profonde, ne peux plus utiliser le t l phone, ne peux plus suivre une conversation   plusieurs et je fatigue tr s vite. Et... je m'adapte ! Quelquefois   ma grande surprise !

Notre corps r serve bien des potentiels... La communication prend d'autres voies... J'ai d couvert la lecture labiale et l'ARDDS...

  l'issue des 3 ann es de r adaptation possibles, je ne sais pas encore ce que je ferai, je dois faire face   une maladie qui ne provoque pas que la surdit . Je pourrai peut- tre rester d finitivement au CNED, en r emploi, ou l'administration me proposera une retraite... plus t t que pr vu...

Je suis tr s consciente que si tout n'est pas parfait, loin de l , je suis tr s prot g e par rapport   bien des D.S... L'Education Nationale qui pr ne l'int gration des  l ves handicap s a encore bien du mal   accepter l'int gration de ses propres personnels handicap s en pr sence des  l ves. Je vous livre juste un t moignage, mais je n'ignore pas que chaque situation est diff rente, la surdit  a de nombreuses d clinaisons...

□ **Manuella Lef vre**

IUFM :

« *Institut Universitaire de Formation des Ma tres ( ex Ecole Normale )* »

# Le sous-titrage à la Télévision des Pays-Bas

*Afin de compléter notre dossier sur le sous-titrage en Europe entamé dans le numéro 169 de « La Caravelle » j'ai voulu voir concrètement comment était effectué le sous-titrage chez nos voisins de l'Europe du Nord. Wim Gerbecks, vélotypiste chez Publieke Omroep, m'a très aimablement accueilli sur son lieu de travail et m'a montré les outils ainsi que l'organisation mise en place pour effectuer le sous-titrage des émissions de la télévision des Pays-Bas.*



## Présentation de Publieke Omroep :

Publieke Omroep est l'équivalent hollandais de France Télévision. En effet cet organisme fabrique les émissions pour les trois chaînes publiques que sont Nederland 1, Nederland 2, Nederland 3. Il est situé dans la proche banlieue d'Amsterdam au milieu des arbres et la majorité des salariés arrive sur leur lieu de travail à vélo à partir des villages avoisinants.

Le secteur réservé au sous-titrage vient de déménager. La première chose qui frappe en arrivant est la grandeur de la salle équipée avec une vingtaine d'écrans et de casques audio. Cette salle est entourée de quatre bureaux, dédiés au sous-titrage en direct. Chacun d'eux est équipé de deux postes de travail.

## Quelques chiffres :

En 2004 Omroep a produit 21.517 heures dont 18.421 heures en néerlandais. Sur les 18.421 heures en néerlandais

11.062 heures, soit 60 % sont sous-titrées en utilisant la technique du télétexte sur trois lignes au maximum. À ces 11 062 heures se rajoutent 3 096 heures (14 %) de films et débats étrangers qui, n'étant pas doublés, sont sous-titrés pour la totalité de la population. Omroep effectue également le sous-titrage pour les émissions de RTL 4 émises à partir du Luxembourg. Parmi le personnel d'OMROEP 56 personnes dont 13 vélotypistes sont dédiées à ce travail de sous-titrage.

## Outils et organisation :

Chaque sous-titreur peut consulter le programme de chaque journée avec les noms des personnes en charge de chaque émission.



## Sous-titrage en différé :

Le sous-titrage des émissions en différé est effectué dans la grande salle. Un outil permet de faire défiler les images sur la partie gauche de l'écran tandis que les sous-titres sont saisis à partir d'un clavier normal sur la partie droite. Ainsi, séquence par séquence, les sous-titres sont associés aux séquences. Il est possible de rappeler chacune de ces séquences pour effectuer les corrections nécessaires en s'assurant que les sous-titres ne dépassent pas trois lignes par séquence.

associe aux séquences qui défilent sur la partie gauche en appuyant sur la touche « enter » du clavier. L'équipe est prête à intervenir si le commentateur s'écarte du texte initial. Le sous-titreur écoute le texte et dicte au vélotypiste les phrases à retranscrire. Ces moments sont souvent prévus et sont signalés par des sous-titres préenregistrés de couleur rouge. Il y a aussi des interviews « Live » (en direct).

Lors de ma visite j'ai pu constater que les interventions

Au début du sous-titrage à la Télévision hollandaise les sourds signeurs demandaient quelques émissions avec un vocabulaire simplifié et sous forme condensée. Depuis environ cinq ans cette demande a été abandonnée. Par ailleurs les néerlandais sont habitués à lire des sous-titres pour toutes les émissions étrangères. Aujourd'hui la tendance est de privilégier un sous-titrage le plus littéral possible.

L'organisation hollandaise SOAP\* a œuvré pour imposer un sous-titrage de qualité et touchant tous les types d'émission.

□ Brice Meyer-Heine

## « La tendance est de privilégier un sous-titrage littéral »

Chaque sous-titreur peut choisir selon le thème de l'émission des « Shortforms » (tables) qui permettent d'associer automatiquement des mots récurrents à une frappe raccourcie :  
exemple gedoogbeleid = gb

## Sous-titrage « Live » ou en direct :

Selon la difficulté des débats à sous-titrer le sous-titrage est effectué directement par un seul vélotypiste ou, le plus souvent, par une équipe d'un vélotypiste et d'un sous-titreur. Le sous-titreur écoute les débats et dicte au vélotypiste les phrases à retranscrire. Cette technique permet également de synthétiser les débats.

## Sous-titrage des nouvelles :

Le sous-titrage est effectué par une équipe d'un sous-titreur et d'un vélotypiste. Les sous-titres ont été préparés avec les phrases qui défilent sur le prompteur.

Lors du passage à l'antenne un sous-titreur et un vélotypiste sont chacun devant leur écran, le casque sur les oreilles. Les sous-titres préparés défilent par groupe de trois lignes au maximum sur la partie droite de l'écran. Le sous-titreur les

sont rares pour les informations de 11h mais beaucoup plus importantes à 13h (elles sont plus importantes pour les informations du soir que pour les informations de la journée).

## Sous-titrage avec reconnaissance vocale :

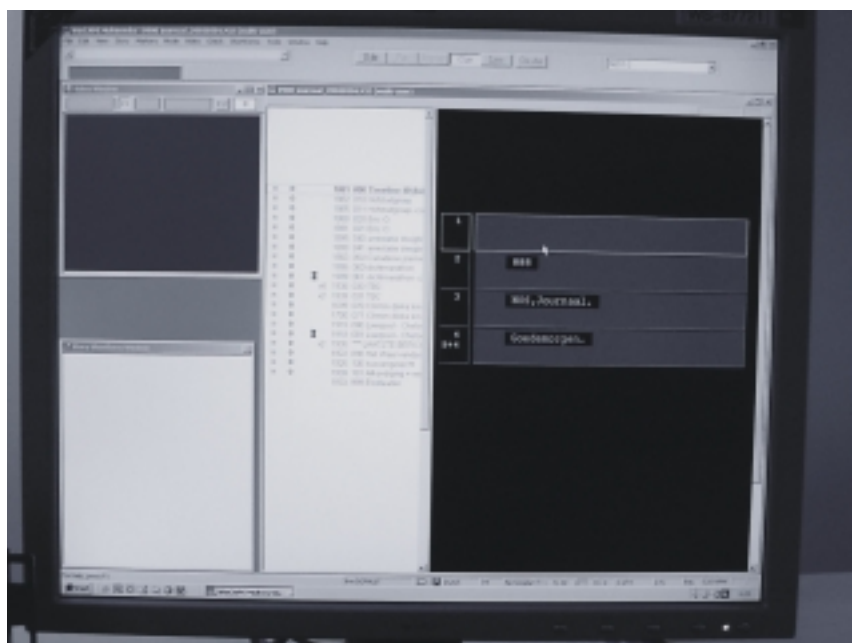
Ce type de sous-titrage est utilisé uniquement pour les émissions sportives telles que le tour de France ou les matchs de football.

## Sous-titrage condensé ou sous-titrage littéral ?

\*SOAP !

*Samenwerkingsverband Ondertitel Alle Programma's! (Mouvement pour le sous-titrage de tous les programmes) Ce mouvement regroupe sept associations hollandaises de personnes sourdes, devenues sourdes, parents d'enfants sourds ainsi que des conseillers indépendants dans le monde de la surdité et de la malentendance. Il milite pour qu'un sous-titrage de qualité soit étendu aux chaînes commerciales (y compris les matchs de football).*

[www.nvvs.nl](http://www.nvvs.nl)



# Malte

**Malte, pour ceux qui ont un peu oublié la géographie, c'est « la petite baleine » qui nage en pleine Méditerranée, la queue tournée vers la Sicile et la tête vers la Grèce.**

C'est sur le dos de ce sympathique cétacé que nous atterrissons salués au passage par le drapeau maltais rouge et blanc agrémenté de la « *George Cross* », distinction que lui a offerte la Grande-Bretagne en pleine guerre, et par le drapeau des Chevaliers orné de la croix à huit pointes. À chaque pointe s'accroche, selon les uns, une des huit béatitudes évoquées par le Christ sur la Montagne, ou, selon les autres, une des huit langues parlées par les chevaliers. Un vent violent fait claquer les étoffes.

À Malte, l'histoire est partout et si diversifiée que je ne sais comment vous la raconter. Alors suivez-nous au hasard de nos pas. Il faut quand même savoir que Malte fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean au 16<sup>e</sup> siècle par Charles Quint après que les Turcs les eurent expulsés de Rhodes. Mais les Turcs avaient de l'ambition et, en 1565, voilà qu'ils se présentent devant les remparts de Birgu, la capitale. Le siège dura des mois et fut atroce. Les Turcs jetèrent les corps des chrétiens crucifiés à la mer, les Maltais décapitèrent les prisonniers turcs et envoyèrent leurs têtes dans les lignes ennemies. J'ai peine à le croire mais c'est vrai. Finalement les Turcs se replièrent en voyant les Espagnols arriver en renfort. Ouf !

Le grand maître de l'ordre était à

l'époque le Français Jean Parisot de la Valette. Il entreprit la reconstruction des fortifications à un endroit plus stratégique et c'est pourquoi la capitale d'une île où se côtoient l'italien, l'anglais, le maltais porte un nom bien sonnante, bien français : « *La Valette* ». C'est drôle mais, manifestement, personne ne se pose la question.

Les immeubles anciens à Malte sont nantis de wind-bows ou de balcons fermés qui forment une avancée où l'on peut s'installer à l'abri du vent et, sans doute, de la chaleur, et observer la rue.

Descendons la triq (rue en maltais) principale et nous voici devant la sobre façade de la cathédrale Saint-Jean. L'intérieur, lui, est très chargé, ne serait-ce que le sol, pavé de 374 sépultures des grands maîtres et des chevaliers de l'ordre de Malte. Curieusement, cela ne dégage nulle impression de tristesse, chaque dalle est en marqueterie de marbre de couleurs vives, on dirait un immense tapis en patchwork. Bien sûr, si on y regarde de plus près, on y retrouve la Mort avec sa faux, les anges qui viennent entourer le défunt mais, dans cette église, sur le plafond baroque et doré de Mateo Presti, la mort, c'est comme la vie.

Chaque pays avait sa chapelle dans la cathédrale, toutes plus chamarrées les unes que les autres. La sacristie recèle un chef-d'œuvre devant lequel je me suis attardée : « La décollation de saint Jean-Baptiste », un impressionnant clair-obscur du Caravage qui avait sûrement décollé quelqu'un en Italie avant de se réfugier à Malte. Son « *Saint-Jérôme* », également dans la sacristie, est moins poignant.

Des enfants visitent l'église en rang, en uniforme strict « *blue*



*navy* ». Leur uniforme, celui des bobbies, les boîtes aux lettres et les cabines téléphoniques rouges, c'est presque tout ce qui reste de 150 ans de présence britannique à Malte.

Au hasard des rues, nous admirons les résidences des grands maîtres dites « *auberges* » : l'auberge d'Italie, de France, d'Angleterre, la plus belle est celle de Castille et Leon.

Face à la mer, l'hôpital rappelle la vocation hospitalière des chevaliers. Un long bâtiment aux larges baies, sans doute avaient-ils compris que le soleil avait des vertus bénéfiques ! Chaque malade avait son lit avec des rideaux. Chapeau ! Quand on pense aux salles communes ! Et on y était reçu sans distinction de classe ou de race.

Le fort si chèrement défendu par la Valette est impossible à visiter. Tant pis.

Dans la rue principale, on nous vante une vieille maison familiale qu'on peut visiter à prix d'or. J'en ressors un peu déçue, on y voit un bric-à-brac, intéressant certes, mais... si j'étais le mien, avec un peu de baratin, j'en ferais autant. La cave, elle, est intéressante, profonde et voûtée : elle servait d'abri à la population inlassablement bombardée lors du dernier conflit mondial. Malte était alors une base de la Royal Navy.

Avouez, vous avez assez vu la Valette, nous aussi.

Nous abordons un autre aspect de l'île, celui des temples mégalithiques. Nous sommes à Hagar Qim et Mnajdra. Deux temples, sur un immense promontoire, au milieu des pâquerettes jaunes. Ces ruines ont une entrée colos-



sale et deux enceintes elliptiques se suivent couronnées par une plus petite, ronde ; cela donne un aspect de trèfle.

On y voit des autels manifestement destinés aux sacrifices d'animaux et, dans les murs, de petites ouvertures qui servaient à amplifier la voix humaine et devaient servir à communiquer les oracles aux « *fidèles* » restés à l'extérieur des enceintes.

Je donnerais beaucoup pour connaître la vie de ces peuples mais on en est réduit aux hypothèses. Plus près de La Valette, un temple du même genre : on y a retrouvé une statue de la déesse mère, déesse de la fécondité. Il n'en reste que la moitié inférieure : une jupette (la minijupe Mary Quant ?) à plis et des jambes, un peu comme deux gigots sans articulation, posées sur des pieds.



Saint Paul est aussi venu faire un tour à Malte, jeté à la côte par un naufrage. À Rabat, on voit dans le rocher de la grotte où il avait trouvé refuge avec ses compagnons. La légende dit aussi qu'il confondit un serpent avec un bout de bois. Le serpent se défendit, évidemment, mais saint Paul survécut à la morsure. Sainte Agathe, plus tard, fuyant la Sicile, se réfugia dans la même grotte. Pour la punir, on lui coupa les seins. Je suis pleine de compassion pour elle.

Un peu plus loin, Mdina, une ville musée, très belle mais « *morte* », reconstruite après les bombardements. J'y vois avec amusement le couvent de sainte Scholastique, le prénom de

ma grand-tante que je n'avais jamais vu porté que par elle et qui me semblait si extravagant. Un gros bus jaune bien poussif nous mène à l'aéroglysseur qui relie Malte à l'île de Gozo (la queue de la baleine) dont la capitale est Victoria, en hommage à la bonne reine. Nous partons en randonnée pour deux jours. Ici aussi, les hommes du mégolithique ont laissé des temples en forme de trèfle et on y voit aussi des moulins à vent très bien conservés depuis le 18<sup>e</sup> siècle.

Nous marchons agréablement dans les sentiers bordés de ces grands cactus qui donnent les figues de Barbarie. Les cultures s'élèvent en terrasses dans de très petits champs délimités par des murs de pierres sèches. J'aime ; cela me rappelle les paysans bretons qui vivaient avec

juste deux ou trois petits champs qu'ils cultivaient intensément. Je remarque surtout les pommes de terre et des cacahuètes. L'homme, fin botaniste, identifie un citronnier déjà porteur de petits citrons bien jaunes.

Nous arrivons à la baie de Ramla, vraiment magnifique. Ulysse, navigant vers Ithaque, fit naufrage et fut jeté sur cette côte où vivait Calypso, la nymphe (Omanaise !), fille d'Atlas. Éperdument amoureuse d'Ulysse, elle le garda sept ans mais Ulysse, lui, ne pensait qu'à Pénélope ; il était vraiment mordu ! Ou bien il pensait que la grotte était humide ? Toujours est-il qu'il fit un radeau et repartit vers son aimée.

Dans le grand vent matinal, nous

arrivons à la « *fenêtre d'azur* », un arc façonné par l'érosion qui plonge dans la mer, une curiosité naturelle mais « *l'homme* » doit me tenir pour que je la photographie. Je risquerais d'être projetée à l'eau par le vent, comme la jeune Tarentine.

Poursuivant la randonnée, toujours sur des chemins bordés de cactus, de champs couverts de marguerites jaunes, nous passons près de l'église Saint-Dimitri, un ex-voto d'une mère pour son fils, puis de la basilique Ta'Pinu, bâtie à l'endroit où fut entendue la voix de la Vierge.

Et nous reprenons le bateau pour Malte. Pour cette ultime journée, nous allons jeter un coup d'œil sur Vittoriosa (l'ancienne Birgu) qui fut la capitale avant le grand siècle. C'est en fait un mini La Valette. Le palais des grands maîtres a été occupé par l'Inquisition. J'insiste pour visiter et, devant tous ces instruments de torture, je me sens mal à l'aise, je passe vite. Je connaissais évidemment l'Inquisition mais pas l'ampleur de ses tortures. Incapable de comprendre une fois de plus la cruauté de l'homme pour l'homme. Heureusement notre brave Napoléon, faisant route vers l'Égypte, a occupé Malte et aboli l'Inquisition.

Les « *auberges* » se succèdent dans les ruelles, moins somptueuses qu'à La Valette. Nous avons un « *petit creux* ». L'épicier nous indique le boulanger... invisible. Un Maltais nous entraîne ; au fond d'un labyrinthe, le fournil sert aussi de boutique. Note authentique et inattendue.

Un dernier passage dans les églises où l'on dit la messe chaque soir en grande pompe comme lors des messes de minuit et nous regagnons Paris. Malte n'est plus, comme le faucon maltais, « *faite de l'étoffe dont sont tissés les rêves* » (Humphrey Bogart), elle est devenue une réalité pour nous...

## ▣ Corentine

N.B. : Pour les curieux, le grand maître Alof de Wignacourt en armure peint par Le Caravage est visible au Louvre.

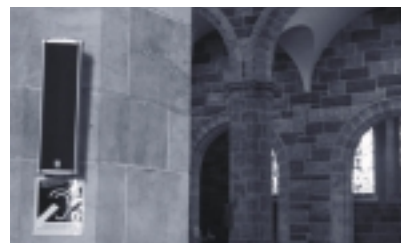
## Je ne savais pas

**Et c'est vrai ! Il y a quelque temps je ne le pensais pas. Je n'osais pas penser à ce qui m'est arrivé. Même naïf, je ne l'avais pas imaginé. Je ne le croyais pas.**

Dans les différentes activités d'un responsable de section ARDDS, il lui arrive de rencontrer des malentendants, des audioprothésistes et d'aborder les problèmes des uns et des autres. Des demandes de conseils sur les prix, le remboursement. « *Vous allez chez qui ?* » Les démarches à faire, etc.

Et c'est ainsi que j'ai rencontré par hasard un professionnel de l'audition, c'est-à-dire un audioprothésiste pour être précis ! Nous parlions A.C.A : les intras, les extras, les contours, la position T (téléphone). Avantages et inconvénients, difficultés à manipuler pour gros doigts raides. Peut-être aussi prix, mais moins car ce sujet fait mal ! Puis j'ai osé devenir curieux. Peut être indiscret pour certains... secret professionnel ?

« Pardon monsieur, petite question. Puis-je vous demander à vous le professionnel, vous arrive-t-il quand vous faites les éloges des ACA de parler de la BIM, de la boucle magnétique ? C'est quoi une BIM me demande-t-il ? C'est le dispositif qui permet l'utilisation de l'ACA en position T. Alors un peu fier, mais accueillant quand même, nous voilà partis tous les deux rendre visite à ma voiture SAXO que j'ai moi-même équipée d'une BIM branchée sur mon autoradio. Monsieur prend place à ma droite. Contact, musique de la radio pour lui et pour moi. Monsieur, veuillez tenir mon ACA contour en position T du côté d'une de vos oreilles. Il le rapproche et voilà que ses yeux s'ouvrent avec un grand sourire. « C'est mieux comme ça », me dit-il !



Oui, vous avez raison, « *c'est mieux comme ça* » parce que vous entendez grâce à la position T et la BIM installée dans ma voiture.

Surpris, presque gêné, il me dit simplement à deux reprises : « *Je ne savais pas.* »

Lui l'audioprothésiste ne savait pas !

Ne nous laissons pas endormir par la « *discrétion* » des appareils ou par le tabou. Nous serions perdants. Si votre surdité permet un appareillage il est préférable de choisir un contour d'oreille qui possède la position T. Cette position facilite l'écoute du téléphone, de la télévision ou de tout spectacle dans une salle équipée d'une BIM (Boucle à induction magnétique) Cf. *La Caravelle* N°169 page 12.

□ **Gustave Fegal**

### BIM en Irlande

Pendant ces vacances de printemps, je suis allée rendre visite à mon fils qui travaille à Dublin. La première chose que je vois en débarquant à l'aéroport est ce magnifique panneau vert (comme l'Irlande). Il m'a quand même fallu quelques secondes pour réagir: mais, il y a des boucles magnétiques partout !

J'ai aussitôt mis ma position « T » en marche et ai écouté d'un air ravi un discours en anglais, très net, mais malheureusement incompréhensible pour moi qui ne parle pas anglais !

Tout au long de notre séjour, j'ai retrouvé ce petit panneau très souvent, notamment dans les églises. La république d'Irlande est un petit pays de 5 millions d'habitants qui est attentif au confort de ses habitants sourds et malentendants.

Il est réconfortant de trouver à l'étranger un encouragement dans notre bataille pour l'équipement des lieux publics en boucles d'induction magnétique. Et j'ai rêvé que je retrouvais ce petit panneau à mon retour à Lyon Saint-Exupéry... Ce n'était qu'un rêve, qui deviendra réalité, grâce à notre persévérance.

□ **Anne-Marie Choupin**

### BIM à l'aéroport de Schiphol à Amsterdam

Au congrès de l'EFHOH (Fédération européenne des associations de malentendants) qui s'est tenu en Avril à La Haye j'avais entendu parler d'une BIM à l'aéroport de Schiphol. Au retour lors de mon passage dans l'aérogare je me suis donc dirigé vers le comptoir d'information pour demander, dans mon anglais très approximatif, si il



existait une « boucle à induction magnétique » dans l'aérogare. Je m'attendais à devoir détailler ma question mais à ma grande surprise la charmante hôtesse me répondit : un instant je consulte mon ordinateur pour vérifier la zone la plus proche et je fus aussitôt renseigné.

Par la suite en consultant un plan de l'aérogare j'ai pu vérifier que les trois zones équipées étaient signalées avec le logo oreille barrée et la mention « zone pour malentendants. »

□ **Brice Meyer-Heine**

# Harcèlement moral ?

*Je n'oublierai jamais l'accueil chaleureux que Jean-Pierre, Vonette, Reine et Geneviève m'ont réservé à Belley dans l'Ain lors de mon premier stage d'été de lecture labiale, il y a trois ans. J'avais tellement besoin d'être mise en confiance, déculpabilisée, reconnue en tant que personne et non plus seulement en fonction de mon handicap.*

Au fil de l'évolution de plus en plus rapide de ma surdité depuis 12 ans, je m'étais renfermée sur moi-même, peu à peu désocialisée, évitant les groupes où le bruit ambiant me rendait inaudibles les propos échangés. Je sus pour la première fois ce que tristesse et déprime signifiaient surtout depuis 3 ans où une baisse importante de l'audition des deux oreilles me fit reconnaître travailleur handicapé à 65 % par la Cotorep. Pire pour le moral, 1 an après, l'intelligibilité de la parole a chuté brusquement. Nouveau taux : plus de 87,5 % de perte sur les deux oreilles et perte totale des aigus. Le téléphone m'est devenu quasiment incompréhensible

et d'insomnie, et des montées d'angoisse que je prenais le chemin de mon bureau. Cinq ans de sentiment d'insécurité, de menace quotidienne sur mon emploi, de violences verbales et une dévalorisation permanente tant de mon travail que de ma personne (« Oh là-bas, l'handicapée ! »). Atteinte dans mon intégrité psychologique, ma dignité d'être humain, j'eus donc recours aux bons soins d'une psychologue ayant l'habitude des personnes malentendantes. Fort heureusement, car ce harcèlement moral était bien réel (constaté médicalement, mais hélas si difficile à prouver). Je ne sais combien de temps le nouveau directeur (sélectionné

Au bout du compte, c'est la victime qui risque fort de se retrouver au chômage si elle fait trop de vagues, et les petits chefs lâches, procéduriers et harceleurs restent calés bien confortablement dans leur fauteuil directoirel, impunis ! Peut-être faut-il informer pour qu'existe la volonté d'intégrer, de former et d'utiliser les compétences réelles des personnes ayant eu le malheur de devenir malentendantes.

La malentendance ne devrait pas être un obstacle insurmontable pour se former et exercer les métiers de livreur, ouvrier, comptable, informaticien, etc.

**« Mes oreilles sont un mur au travers duquel il ne m'est pas facile d'avoir des communications amicales avec les gens. Sinon ! peut-être j'aurais pu avoir davantage confiance en vous. » (Beethoven)**

et enfin, je dois commencer à envisager soit une reconversion professionnelle, soit un changement d'employeur (à 52 ans). Si j'entends bien les sons (l'air de la chanson), je ne comprends pas leur sens (les paroles) ! C'est embêtant quand on est secrétaire (même avec près de 20 ans d'ancienneté dans la même société) ! Ce qui m'a causé un vrai traumatisme psychologique, dont je ne me suis pas encore tout à fait remise, a été le harcèlement moral quotidien que me distilla jour après jour la nouvelle directrice de mon service, caractérielle et extrêmement violente, alors que j'étais déjà mal préparée à la vie avec une surdité progressive, devenue en plus brusquement très sévère. Pendant cinq ans c'est avec la peur au ventre, des nuits

et dûment « briefé » à mon sujet par cette ancienne directrice toujours en relation avec lui) va patienter avant d'alerter encore une fois la médecine du travail afin que je sois considérée comme inapte à travailler dans cette entreprise. Incessamment, on me culpabilise à cause de mes problèmes d'audition. Je n'ai pas droit à l'erreur - on me l'a clairement dit - (je suis devenue une secrétaire modèle, croyez-le bien !) - et on me fait payer cher le fait de demander qu'on répète. Impatience, mépris et dureté m'ont forgé une carapace faite de résignation, et de force puisée surtout auprès de mes amis et des associations. Je ne sais pas comment je tiens et jusqu'à quand cela durera !

En fait, on assimile souvent malentendance et simplicité d'esprit ou incompétence : sur le lieu du travail, les échanges d'informations sont réservés principalement aux entendants ; on oublie vite, ou on ne se donne pas la peine de nous inclure dans les différents échanges verbaux qui nous permettraient d'être plus à l'aise et performants dans notre activité professionnelle. Il faudrait qu'il y ait plus d'échanges d'informations entre associations et entreprises. Les Devenus-Sourds et Malentendants sont ignorés dans notre société ; les mentalités évoluent lentement. Alors, soyons présents et faisons-nous connaître.

■ Madeleine

## Ray (sous le signe de la solidarité)

Le 21 février dernier, l'ARDDS a été conviée, avec différentes autres associations franciliennes de sourds et de malentendants ainsi que des représentants d'associations d'aveugles et malvoyants, à l'avant-première du film RAY de Taylor Hackford qui retrace la vie et le parcours exceptionnel du fameux chanteur américain aveugle Ray Charles. Cela se passait à l'Arlequin, la salle de cinéma parisienne accessible aux handicapés sensoriels, et le film, audiodécrit et sous-titré, a été programmé pendant quelques semaines. L'enthousiasme de Hollywood pour la prestation de Jamie Foxx dans le rôle de Ray Charles est total : les critiques sont dithyrambiques et il a reçu cette année l'oscar du meilleur acteur pour ce rôle. L'acteur aurait été choisi car il sait jouer du piano, ce qui donne de la crédibilité au film car on voit son visage et ses mains simultanément lorsqu'il est au piano.

Par ailleurs ce film qui se veut être une biographie autorisée que Ray Charles aurait vu – sic – et adoré, peu de temps avant sa mort (le 10 juin 2004), comporte semble-t-il plusieurs approxima-



tions et certaines contre-vérités. Les moments forts de la vie du chanteur ont été plus ou moins déformés, remaniés et romancés pour en faire ressortir émotions et sentiments à la façon d'un scénario hollywoodien classique. L'histoire ne se veut pourtant pas ressembler à un conte de fées et les aspects les plus sombres de la vie de Ray, comme sa dépendance à l'héroïne ou ses aventures extraconjugales, ne sont pas occultés.

À la façon d'une comédie musicale, la musique est un point fort du film. Les chansons de Ray Charles sont omniprésentes et accompagnent l'histoire, peut-

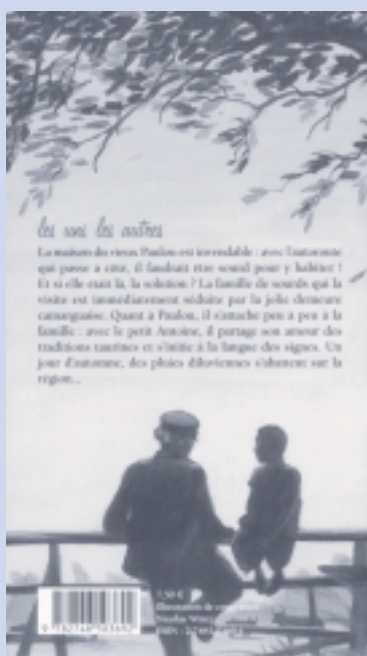
être est-ce une des raisons pour lesquelles une partie du public des sourds et malentendants n'a pas pu apprécier pleinement ce film. Nous préférierions nettement que l'Arlequin continue à nous proposer de bons films français, dont nous sommes généralement privés, et non pas des productions étrangères que l'on peut visionner dans d'autres salles en VOST. C'est la Mutuelle Intégrance, sponsor de l'opération, qui avait fait ce choix de film un peu surprenant.

Néanmoins le récit de cette destinée exceptionnelle est étonnant, Ray Charles lui-même reconnaît que s'il n'avait pas été aveugle, il ne serait probablement pas devenu « The Genius », l'inventeur de la soul, l'un des plus célèbres chanteurs de ces cinquante dernières années. Cette histoire n'a certainement pas manqué de passionner le public des aveugles et malvoyants avec lequel nous partageons l'Arlequin et qui ont peut-être pu s'identifier à Ray, alors tant mieux !

*Cinéma Arlequin,  
76, rue de Rennes  
75006 Paris  
Téléphone : 01 45 44 28 80*

□ **Aline Ducasse**

## Nicole Hameau a beaucoup apprécié ce livre



## « Terre et cendres » Livre écrit, puis film réalisé par ATIQ RAHIMI

Atiq Rahimi, né en 1962 à Kaboul en Afghanistan, a dû quitter son pays à cause de la guerre menée par l'Union soviétique et vit maintenant en France.

C'est cette guerre, les ravages qu'elle a faits dans le cœur et le corps des Afghans qu'il exprime à travers le récit d'un grand-père qui va, accompagné de son petit-fils, Yassin, 5 ans, annoncer à son fils, parti travailler à la mine dans une autre région, le bombardement du village qui a provoqué la surdité de Yassin et la mort de toute la famille, à l'exception d'eux deux.

Ecrivain afghan, fidèle à la tradition littéraire de cette région,





A. Rahimi a une écriture d'une grande sobriété et pleine de poésie. Il a choisi, entre autres, la surdité de l'enfant pour faire ressentir la violence et l'absurdité de cette guerre qui a voulu changer tous les « repères » de la société afghane. Il passe d'une forme littéraire à une autre sans prévenir : récit, discours intérieur du grand-père, intervention de l'auteur.

Voici un extrait où Yassin s'interroge sur les raisons qui ont fait que le monde dans lequel il vit est devenu tout à coup totalement silencieux :

« Yassin ne pleure pas. Il semble perplexe comme à l'accoutumée. Il demande :

- Les tanks sont-ils venus ici aussi ?  
- Qu'est-ce que j'en sais. Reste tranquille !

Vous vous taisez. Vous savez tous les deux que ces questions-réponses ne servent à rien. Cependant Yassin continue :

- C'est sûr qu'ils sont venus. Le monsieur de la boutique n'a plus de voix, le gardien n'a plus de voix... Grand-père, les Russes sont-ils venus prendre les voix de tout le monde ? Que font-ils de toutes ces voix ? Pourquoi les as-tu laissés prendre ta voix ? Sinon ils t'auraient tué ? Bibi\* n'a pas donné sa voix, et elle est morte...

Il se tait un instant et puis reprend :

- Grand-père, est-ce que j'ai une voix, moi ?

Tu réponds malgré toi :

- Oui !

Il répète sa question. Tu le regardes et lui fais un signe affirmatif de la tête. L'enfant se tait à nouveau puis demande :

- Mais alors pourquoi suis-je en vie ? »

□ Catherine Sermage

\*grand-mère

### Pauline, future conseillère juridique ?

Pauline est une petite fille de 11 ans, sérieuse et appliquée, qui, comme toutes les petites filles de son âge s'interroge sur ce qu'elle va faire plus tard. Et pourquoi pas du droit ? Un choix qui peut paraître à première vue un peu saugrenu lorsque l'on sait que Pauline est sourde.

Et pourtant d'autres l'ont fait. Aux USA il y a plusieurs centaines d'avocats sourds. En France il n'y a qu'une seule conseillère juridique sourde qui travaille à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris et seulement trois ou quatre étudiants en droit sourds, dont Stéphanie, étudiante en maîtrise de droit privé qui elle aussi apparaît dans ce reportage de l'œil et la main diffusé le 23/4/05. Stéphanie nous explique à quel point suivre ce genre de cursus est ardu pour elle et demande beaucoup de travail. Impossible de prendre des notes et de suivre la traduction de l'interprète en même temps pendant le cours. Il s'agira donc de récupérer chaque jour les notes d'un camarade entendant pour les recopier chez soi le soir et bien les assimiler en complétant avec des livres. Un vrai parcours du combattant pour y arriver mais elle nous prouve que, avec de la volonté, de l'énergie, et un travail constant, on y arrive. Bonne chance Pauline !

□ Aline Ducasse



Madame Gouriou conseillère à la ville de Paris sur le stand de l'ARDDS

### La fête des associations à la Mairie du 20<sup>e</sup> les 16 et 17 avril 2005

Comme tous les deux ans, la Mairie du 20<sup>e</sup> organise une grande fête pour les associations membres du CICA dont ARDDS fait partie de longue date.

Cette manifestation bisannuelle est de la plus grande importance car elle permet de nous faire connaître non seulement des visiteurs mais tout simplement d'une manière inter associative. C'est une belle occasion qui nous est offerte par notre Mairie de pouvoir chacun faire découvrir les aides que nous pouvons apporter dans un large domaine puisque grâce à plus de 100 exposants beaucoup de secteurs étaient représentés, tels entre autres : la jeunesse, les sports, l'emploi, la culture et les loisirs, l'insertion et la santé ainsi que le social.

Pour nous DSME, j'ai été obligée de constater avec stupeur à quel point les devenus-sourds et leurs problèmes étaient méconnus par la quasi-totalité des personnes rencontrées ce week-end : de passage ou collègues de stand.

Je peux dire que parmi les éléments de présentation de ARDDS sur le stand, celui qui a le plus « fait tilt » et qui a déclenché de nombreuses questions est la grande affiche sur les stages d'été que j'avais actualisée pour cette année avec Annecy. Les deux autres éléments accrocheurs ont été les photos-affiches des couvertures de *Caravelle* et les autocollants « Oreille barrée » qui encadraient la bannière ARDDS.

La question « phare » était « Qu'est-ce que la lecture labiale ? » et, après on pouvait ainsi

parler des DSME et de l'ARDDS... Notre plaquette a encore eu du succès et des *Caravelle* ont été remis aux plus intéressés.

Ce qui est important et réel c'est que, après ces simples deux jours, si parmi ce public de bien entendants il y en a qui ont dans leur entourage, ou qui rencontrent un jour, des personnes malentendantes, le nom de ARDDS est ancré. Il y a eu cependant 2 ou 3 personnes rencontrées qui avaient un déficit auditif, dont une charmante responsable de stand qui est intéressée par nos sorties.

Je suis très reconnaissante à Mme Gouriou, conseillère de Paris, et à son équipe, de toute leur précieuse aide ; sans son initiative nous n'aurions pas pu, entre autres, bénéficier d'une ligne de branchement à Internet qui nous a permis de présenter notre Site sur l'écran de mon ordinateur.

Nous avons bien notre place dans ces fêtes et grâce à leur parfaite organisation, la gentillesse des responsables de la Mairie qui ont mis la main à la pâte et l'ambiance chaleureuse et familiale dans laquelle nous baignons, j'attends avec impatience 2007 pour renouveler cette expérience.

□ **Nicole Hameau**

### 30 avril et 1<sup>er</sup> mai : fête des DSME en Essonne

Gardant un bon souvenir de la fête précédente, en septembre 2004, quand j'ai vu sur le site de l'ARDDS que l'AAE (Action Auditive en Essonne), recommandait, j'ai décidé d'y aller. Le programme était très riche, randonnées, ateliers divers, réunion globale, etc. J'ai opté pour deux des ateliers : la comptabilité des associations et le travail de la voix.

Dans le 1<sup>er</sup>, Nadia, professeur de comptabilité à Chambéry, nous a

expliqué les 2 tableaux qui doivent être établis tous les ans pour la comptabilité, précisant, par opposition à ce qu'ils sont dans les entreprises, les postes qui n'existent pas dans les associations et ce que peuvent représenter certains intitulés de compte dans les associations. Son objectif était aussi de nous donner des informations précises sur les règles, les obligations de la comptabilité pour une association. Le travail de la voix était présenté par Agnès Brabant, orthophoniste parisienne. Non seulement Agnès nous a expliqué la théorie (comment sont fabriqués, émis et modulés les sons, en montrant sur des schémas, à chaque fois, les divers organes intervenant et en nous le faisant ressentir sur notre propre corps), mais elle nous a aussi fait entendre, en parlant ou en chantant elle-même, les différences ! Elle a indiqué ce qui pouvait être modifié, retrouvé, etc., par un travail sur la voix avec un orthophoniste.

En réunion générale, avant que chacune des associations représentées se présente, Ariane Bazureau, Présidente de l'AFIDEO (les jeunes sourds oralistes très dynamiques ! [www.afideo.org](http://www.afideo.org)), nous a présenté le LPC (Langue Parlée Complétée) précisant bien que ce n'est qu'« un système de codage » pour faciliter l'apprentissage de la lecture labiale du français. Il y a eu démonstrations et exercices ! Ce fut très convivial ; bien sûr il y avait boucles magnétiques, projections préparées sur le même mode pour chacun des ateliers et retranscription écrite pour les séances plénières par Françoise et il y a eu un pot en fin de journée !

Il y avait : l'ADSMN (du Nord ; venus à 3 !), la FCS, l'AFIDEO, l'ARDDS et l'AAE, organisatrice de la fête !

J'ai beaucoup apprécié toutes les

informations données car elles m'ont ouvert des horizons ; j'ai constaté que cela pouvait être fait en groupe et non pas seulement par tel ou tel professionnel dans le secret de son cabinet, quand il n'oublie pas d'en parler ! car nous ne pouvons pas poser des questions sur ce dont nous ignorons l'existence !

Je crois que c'était une des premières fois où les associations d'Ile-de-France se réunissaient pour faire la Fête et pas seulement travailler sur les sujets ardu !

□ **Catherine Sermage**

### Une soirée organisée par ARDDS 38 : « Tous mes mots s'envolent », film de Jean-Marc Faure, cinéaste dauphinois, a servi de support à la soirée. Le film était sous-titré et les porteurs d'appareils de correction auditive pouvaient bénéficier de la boucle magnétique installée dans la salle par la ville de Seyssins il y a quelques mois. Certains qui utilisaient ce système pour la première fois en ont été très satisfaits.

Un débat riche s'est ensuite engagé grâce à la présence de deux médecins du service ORL du CHU de Grenoble, une élève orthophoniste, des sourds signeurs, des représentants d'associations de sourds, le personnel du CCAS et les adhérents d'ARDDS 38.

Les devenus-sourds ont apprécié les témoignages très émouvants du film et en ont souligné la justesse. Ils se sont reconnus dans ces personnes qui disent leurs difficultés et leur souffrance de se sentir isolées par leur handicap.

Les devenus-sourds ont apprécié les témoignages très émouvants du film et en ont souligné la justesse. Ils se sont reconnus dans ces personnes qui disent leurs difficultés et leur souffrance de se sentir isolées par leur handicap.

La langue des signes, le langage parlé complété, la lecture labiale, les implants cochléaires, les acouphènes ont maintenant un sens concret pour les participants et les organisateurs se sont félicités de cette collaboration efficace entre une mutuelle, la CCAS et une association, et sont prêts à la reconduire.

□ **Anne Marie Choupin**

## Sorties de l'ARDDS

Samedi 15 octobre

Samedi 19 novembre

Mercredi 14 décembre

**Squares et jardins** en bord de Seine

**Le cimetière du Père Lachaise**

**Exposition** de peinture ou **Musée**

# Poule de salon

Lors de ma visite au Salon de l'agriculture, au pavillon des animaux de basse-cour, il m'est arrivé une sinistre histoire de devenu-sourd appareillé, j'ai été agressé par une poule de luxe, en allant admirer un splendide coq. Étant dans l'allée où les cages étaient sur deux niveaux, je me dirigeais sur un coq se trouvant dans la cage 172, au moment où je me trouvais devant la 171, je me sens subitement soulagé de ma prothèse auditive droite et vois avec stupéfaction cette dernière dans le bec d'une poule noire toute courroucée, en train de s'acharner sur mon aide auditive. Ce gallinacé, médaillé et primé, était déjà négocié et prêt à la livraison.

Après la stupeur passée je me mis en œuvre de reprendre mon bien, mais les attaques en règle d'une furie criant à tout va déchaînèrent une cacophonie parmi tous ses congénères, sans oublier les rires des témoins, qui d'une part voyaient les gesticulations d'un homme essayant de récupérer son aide auditive et d'une poule défendant sa prise. J'ai dû battre en retraite car le coq s'y mettait aussi, bref dans cette sacrée bataille j'ai failli me faire crever l'œil droit, plus je me démenais et plus les volatiles s'acharnaient, et les témoins riaient.

Abandonnant le champ de bataille, je suis allé trouver la secrétaire du président de la Sté Centrale d'Aviculture de France. Surprise par cette histoire, cette dernière est venue avec moi voir cette maudite poule, qui s'était calmée, mais qui reprit son comportement agressif lorsque la responsable a ouvert la cage. Maîtrisée par nous deux, nous avons réussi à récupérer dans la paille et le fumier, la moitié de ma prothèse, l'autre avait dû être avalée !

La raison d'un tel incident est que les cages sont installées sur deux niveaux, donc à hauteur d'homme, et que l'écartement des grilles est trop important, donc une insuffisance de sécurité lors du passage des visiteurs, en l'occurrence moi, lorsque je voulais admirer ce magnifique coq, et que cet énergumène de poule s'est jetée sur sa proie tel un cobra. Était-elle jalouse de son coq ou m'en voulait-elle d'être passé devant elle sans la regarder ? En tout cas c'est elle qui m'a volé dans les plumes, et une sacrée prise de bec s'ensuivit. Moralité de cette aventure : il y avait de quoi en pondre un œuf... et je vais maintenant me méfier de toutes ces poules confondues, car je me suis fait

véritablement plumer, bref à regarder de loin et surtout pas en détail. J'ajouterais aussi, ne prêtez jamais une oreille attentive aux poules, vous serez fort déçu, et déçu je l'ai été évidemment. Je passe sous silence les nombreux courriers que j'ai envoyés aux assurances accompagnés d'attestations et de papiers divers pour en arriver en fait, et cela au bout de longs mois, à n'avoir qu'une poignée de cerises, que dis-je... de graines, car pour l'avoine c'est moi qui l'ai reçue sur le plan traçasseries et financier. Si Henri IV, lui, a parlé de la poule au pot, moi je n'ai eu ni la poule ni le pot, mais elle a bien failli avoir la mienne.

Aux dernières nouvelles, j'ai bien failli être responsable, car cette poule, allergique aux prothèses auditives, est décédée. D'autre part, on se demande si cette poule appareillée ne va pas ternir nos relations diplomatiques avec la Chine. Cette poule médaillée d'après ce que j'ai compris, avait été achetée par un Chinois. En ce moment la bataille doit faire rage entre les assurances, car qui va payer la poule ?

□ Dominique Labat

## Bon appétit !

Huguette LE CORRE nous propose une recette facile et rapide, de saison et... qui ne restera pas longtemps sur la table...

Ça donne envie de participer aux goûters et pique-niques de l'ARDDS 44.

**Préparation 15 min, cuisson 20min**

Dans un saladier, disposer en fontaine, la farine et le sucre.

Casser les œufs, ajouter le beurre fondu, le sel, le lait bouilli et le rhum.

Mélanger et verser sur les cerises non dénoyautées, rangées dans une tourtière beurrée et farinée.

Cuire à four moyen et saupoudrer de sucre semoule avant de servir.

Merci Huguette, grâce à vous nous allons nous régaler cet été ! Vous souhaitez faire partager vos recettes ? Écrivez-moi à :

**caravelle@ardds.org**

□ Manuella Lefèvre

## Le clafoutis ou Millard

Ingrédients :

- 4 cuillères à soupe de farine
- 1 cuillère à soupe de sucre vanillé
- 2 œufs
- 3 noix de beurre
- 1 pincée de sel
- 1/2 de litre de lait
- un petit verre de rhum
- 500g de cerises noires



75

**ARDDS 75**  
**Siège et section parisienne**  
**Responsable :**  
**Aline Ducasse**  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris  
 ou BP 285, 75962 Paris Cedex 20  
 contact@ardds.org  
 www.ardds.org

### Bulletin 2005 Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Actif ou retraité : .....

#### Tarifs adhésion 2005

**Cotisation ARDDS :** ..... **12 euros**  
 (déductibles fiscalement)

**Abonnement *La Caravelle* :** ..... **12 euros**  
 (4 numéros par an)

**Abonnement professionnel :** ..... **25 euros**  
 (facture ou reçu fiscal fourni)

**Je fais un don supplémentaire de :** .....

**Total chèque :** .....

Désire une facture (pour les professionnels) :

Oui  Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :  
 (enveloppe timbrée à joindre)

Oui  Non

Date : .....

Signature : .....

*Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.*

# Nos sections & activités

38

**ARDDS 38 – Alpes**  
**Responsable :**  
**Anne-Marie Choupin**  
 29, rue des Mûriers  
 38180 Seyssins  
**Permanences :**

1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h à 18h30  
 à l'URAPEDA, 5, place Hubert  
 Dubedout à Grenoble  
 3<sup>e</sup> lundi du mois  
 de 14h30 à 16h30 au Centre de  
 Prévention des Alpes 3, place de  
 Metz à Grenoble ;  
 Renseignements :  
 Tél./Fax : 04 76 49 79 20  
 ardds38@free.fr

44

**ARDDS 44**  
**Loire – Atlantique**  
**Responsable :**  
**Huguette Le Corre**  
 4, place des Alouettes  
 44240 La Chapelle-sur-Erdre  
 Fax : 02 40 93 51 09  
**Accueil**

Réunion amicale le 2<sup>e</sup> samedi  
 du mois, de 14h30 à 18h30

75

**ARDDS 75**  
**Accueil**  
 Jeudi de 14h à 18h (hors  
 vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

**Séances d'entraînement  
 à la lecture labiale**  
 Jeudi de 14 à 16 heures  
 (Hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

**Sorties**  
 Un samedi par mois  
**Nicole Hameau**  
 7, rue des Rigoles – 75020 Paris  
 Fax : 01 44 62 63 24  
 sorties@ardds.org

**Loisirs**  
 Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque  
 mois de 14h à 18h  
 (Hors vacances scolaires zone C)

44, bd des Batignolles  
 75008 Paris  
 Tél. : 01 46 42 50 32

**Gisèle Peuron**  
 Tél. : 01 42 08 75 97  
 Fax : 01 44 84 02 50  
 Minitel : 01 44 84 02 50

46

**ARDDS 46**  
**Responsable : Monique Asencio**  
 Les Farys 46310 UZECH

56

**ARDDS 56**  
**Bretagne – Vannes**  
**Responsable : Pierre Carré**  
 106, avenue du 4-Août-1944  
 56000 Vannes  
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17  
**Accueil**

Réunion amicale le mardi  
 à partir de 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
**Lecture labiale**

Mardi à partir de 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**  
 Maison-Mère des Frères  
 56800 Ploërmel

57

**ARDDS 57**  
**Moselle – Bouzonville**  
**Responsable : Gustave Fegel**  
 Maison Sainte-Croix  
 57320 Bouzonville  
 Tél./Fax : 03 87 57 99 42  
 Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi  
 de chaque mois

**Mairie de Bouzonville,**  
 14h à 15h  
 Rencontre et partage le 1<sup>er</sup> lundi  
 de chaque mois  
**Espace Ste-Croix, 17h15**

Et n'oubliez pas de venir voir  
 sur le site de l'ARDDS :  
**www.ardds.org**  
 de nouvelles informations  
 sur l'actualité du monde sourd  
 et sur la vie de l'ARDDS  
 y figurent régulièrement.

Webmaster : Aline Ducasse  
 site\_internet@ardds.org